

Objet : Inscriptions centre de loisirs juin + questionnaire été

Chers parents,

Nous souhaitons que ce mail trouve chacun en bonne santé.

Dans la suite de la réouverture progressive de l'école et du déconfinement, nous sommes ravis de pouvoir de nouveau accueillir vos enfants dans les locaux du centre de loisirs, à compter du mardi 3 juin.

Notre accueil ne retrouvera toutefois pas son mode habituel puisque nous nous devons de respecter des contraintes sanitaires mais également d'accueil et d'encadrement. C'est pourquoi nous vous demandons de respecter scrupuleusement les modalités d'inscriptions ci-dessous.

GENERAL :

Toutes les inscriptions qui se trouvaient sur le portail famille jusqu'au 3 juillet ont été annulées pour éviter les erreurs de facturation. Chacun doit donc procéder à des nouvelles saisies.

Le nombre d'enfants sera limité pour respecter les mesures sanitaires et l'encadrement. Nous serons donc dans l'obligation de refuser des inscriptions dès lors que ces nombres seraient dépassés.

Pour favoriser au mieux l'organisation générale, nous vous invitons à faire toutes vos inscriptions jusqu'au 3 juillet dès que possible et dans les délais prévus.

PERISCOLAIRE ET CANTINE : pour les enfants de l'école de Saint Denis village

Vous aurez jusqu'au jeudi soir 23h pour faire vos inscriptions périscolaire et cantine sur le portail famille <http://www.polepyramide.fr/> onglet « enfance » puis « je m'inscris » ou <https://portail2.aiga.fr/v4/login.php5>

Toutes les inscriptions seront fermes et définitives.

Les repas sont fournis par une centrale collective et réchauffés par notre personnel.

Les animatrices encadrent des groupes de 9 enfants maximum.

Le goûter est à fournir par les familles et sera déduit du tarif habituel.

Vous ne pouvez pas accéder aux locaux, une personne et des fléchages vous indiqueront comment récupérer vos enfants.

MERCREDI : pour tous les enfants

Les inscriptions sont à faire uniquement par mail à : inscription@polepyramide.fr

Là encore, les effectifs seront limités. En fonction des effectifs et toujours pour respecter au mieux les conditions sanitaires d'accueil, il sera possible de donner priorité aux familles de Saint Denis lès Bourg et de [professions prioritaires](https://www.people-and-baby.com/people-and-baby/medias/documents/liste-des-personnels-prioritaires.pdf) définies par le gouvernement <https://www.people-and-baby.com/people-and-baby/medias/documents/liste-des-personnels-prioritaires.pdf>

Merci de faire vos demandes pour tous les mercredis jusqu'au 3 juillet.

ETE : un questionnaire pour recueillir vos besoins

Les modalités et le calendrier d'ouverture du centre de loisirs seront décidés la semaine du 8 juin, en fonction des directives qui nous seront fixées par l'Etat et sur la base de vos besoins. Pour nous aider à adapter au mieux notre proposition aux enfants et aux familles, nous vous demandons de remplir le questionnaire en ligne, avant le 2 juin 2020.

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScVI00OKTTsizxqcS_plxA_h12sSGhCQz09Sb_H4Wkr9ACnAw/viewform?vc=0&c=0&w=1

Nous avons filmé les locaux du centre de loisirs et de la cantine avec leurs nouveaux aménagements, vous pouvez voir la vidéo sur notre site internet ou notre [page facebook](#) d'ici la fin de la semaine <https://www.facebook.com/polepyramide.fr>.

Au plaisir de vous retrouver

L'équipe de Pôle Pyramide